

École Monseigneur-Labrie
Procès-verbal du conseil d'établissement
1^{ère} séance ordinaire
11 octobre 2022 à 19h

1.0 Ouverture de la réunion

La séance débute à 19h.

**2.0 Vérification des présences et du quorum
Présentation des membres**

M^{me} Kania Arseneault, parent
M. Alain Barriault, enseignant
M^{me} Amélia Barriault, élève
M^{me} Marie-Andrée Bernard-Nadeau, parent
M^{me} Anne-Marie Côté, membre de la communauté
M. Charles-Antoine Dionne, élève
M^{me} Josée Leclerc, parent
M^{me} Isabelle Noël, enseignante
M^{me} Dominik Patry-Boisvenue, agente de service social
M^{me} Marie-Josée Yockell, technicienne en loisirs
M^{me} Nadia Ziat, membre de la communauté
M^{me} Sylvie Bolduc, parent (absente)

est aussi présent : M. Érik Tardif, direction

3.0 Nomination d'un (e) secrétaire

M. Érik Tardif demande si une personne est intéressée à être secrétaire.
M^{me} Josée Leclerc propose M. Érik Tardif, ce dernier accepte.

Résolution approuvée à l'unanimité

C.E. 01-22-23

4.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Josée Leclerc d'adopter l'ordre du jour de la séance du 11 octobre 2022.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 02-22-23

5.0 Élection à la présidence

M^{me} Amélia Barriault propose M^{me} Marie-Andrée Bernard-Nadeau comme présidente. Elle accepte de se présenter.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 03-22-23

6.0 Élection à la vice-présidence

M^{me} Marie-Andrée Bernard-Nadeau propose M^{me} Josée Leclerc comme vice-présidente. Elle accepte de se présenter.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 04-22-23

7.0 Représentants de la communauté

Il y a une possibilité que deux représentants à la communauté soient nommés par le conseil d'établissement. Les candidatures doivent avoir un caractère communautaire valable (organismes communautaires, commerçant, policier, etc.). M^{me} Nadia Ziat et M^{me} Anne-Marie Côté sont intéressées à être sur le conseil d'établissement comme membres de la communauté. M^{me} Isabelle Noël propose Nadia Ziat et Anne-Marie Côté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 05-22-23

8.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour du procès-verbal de la séance du 8 juin 2022

La direction indique que seulement les personnes présentes lors de cette séance du 8 juin 2022 peuvent en discuter et participer au processus d'adoption du procès-verbal. M^{me} Leclerc annonce qu'elle était présente et non en Zoom comme indiqué dans le procès-verbal. Il est proposé par M^{me} Marie-Josée Yockell d'adopter l'ordre du jour de la séance du 8 juin 2022 avec la modification proposée par M^{me} Leclerc.

Résolution adoptée à l'unanimité.

C.E. 06-22-23

9.0 Parole au public

10.0 Règles de régie interne

La direction propose que des règles de régie interne soient mises en place afin de bien connaître le rôle de chacun et les procédures, l'attribution du droit de parole et d'autres éléments. La direction entend soumettre un document avant le prochain conseil d'établissement pour discussion lors du prochain CÉ.

11.0 Calendrier des réunions

La direction propose d'étudier le calendrier avec les membres afin de déterminer les bons moments.

Il est décidé que les quatre rencontres prévues auront lieu le mardi 6 décembre 2022, le lundi 20 février 2023, le mardi 25 avril 2023 et le 13 juin 2023.

Le calendrier est adopté à l'unanimité.

C.E. 07-22-23

12.0 Budget annuel de l'école

La direction présente un chiffrier où les différents postes budgétaires sont identifiés et les montants des sommes qui sont attribuées. Il y a des explications sur les différentes sections du budget de l'école. Pour le budget du conseil

d'établissement, les paramètres précis seront adoptés lors de la prochaine séance du conseil.

Suite aux explications, M. Tardif explique la résolution que le CÉ doit adopter pour le budget de l'année 2022-23. Le budget est équilibré pour cette année et il n'y a aucun surplus.

M^{me} Josée Leclerc en propose l'adoption.

Résolution est adoptée à l'unanimité.

C.E. 08-22-23

13.0 Sommes relatives aux mesures dédiées et protégées

En complément du budget, des sommes sont remises au centre de services qui les remet aux écoles en fonction de paramètres déterminés par le MEQ. M. Tardif explique chacune des mesures en expliquant la différence entre les mesures qui sont dédiées et celles qui sont protégées.

En terminant, il présente la résolution qui atteste que le centre de services a bien remis le montant des différentes mesures à l'école Monseigneur-Labrie.

Madame Kania Arseneault propose l'approbation de la confirmation des montants reçus à l'école.

Résolution est approuvée à l'unanimité.

C.E. 09-22-23

14.0 Activités éducatives

M. Tardif demande une autorisation de sortie pour l'année 2022-2023 pour toutes les activités se déroulant sur le territoire de la municipalité d'Havre-St-Pierre. En effet, cette autorisation sera en vigueur jusqu'au premier conseil d'établissement de la prochaine année scolaire.

M. Alain Barriault propose l'approbation pour les sorties et les activités dans les limites de la municipalité d'Havre-St-Pierre.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 10-22-23

M^{me} Yockell explique l'activité de Noël qui aura lieu en fin de journée le 22 décembre 2022. C'est une tradition qui existe à l'école depuis plusieurs années et même dans le centre de Services. Elle consiste en une soirée la veille du dernier jour de classe. Par conséquent, les élèves ne seront tenus de se présenter en classe le 23 décembre.

Dans un deuxième temps, M^{me} Yockell explique la journée d'activités d'hiver qui se déroulera le 15 mars 2023.

De plus, une sortie pour le hockey interscolaire est prévue pour jeudi le 22 décembre 2022 à Sept-Îles avec des élèves de d'autres centres de services. C'est la dernière journée de classe pour les élèves des autres centres de services. M^{me} Marie-Andrée Bernard-Nadeau propose l'approbation des trois activités.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 11-22-23

Il y aura une campagne de financement « Porte ton pyj » qui amasse des fonds pour Opération Enfant Soleil. Ainsi, chaque 3^e vendredi du mois les élèves peuvent porter un pyjama en apportant un petit montant pour l'œuvre de charité. M. Charles-Antoine propose l'approbation pour cette campagne de financement.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 12-22-23

Marie-Josée Yockell fait un survol rapide des différents activités parascolaires et interscolaires. Il y a un grand choix d'offres pour tous les goûts.

15.0 Formation obligatoire pour les nouveaux membres du conseil d'établissement

Selon l'article 53 de la LIP, les membres du conseil d'établissement doivent suivre obligatoirement une formation. La formation est disponible en ligne et le nouveau membre du conseil d'établissement devra attester qu'il a complété sa formation.

16.0 Modification de l'horaire pour les rencontres de parents

M. Tardif explique que les deux rencontres de parents se dérouleront les 24 novembre et 23 mars de 13h15 à 16h30 et de 18h30 à 20h. Par conséquent, il n'y aura pas de cours à partir de 12h01 lors de ces deux demi-journées. Une résolution est nécessaire pour accepter cette modification à l'horaire pour les cours des élèves. M^{me} Kania Arseneault propose l'adoption de cette modification.

Résolution approuvée à l'unanimité.

C.E. 12-22-23

17.0 Informations de la direction

➤ **Projet éducatif**

Pour la prochaine année et demie, l'équipe de l'école Monseigneur-Labrie travaillera à la révision du projet éducatif qui permet à l'école de réaliser sa mission. Il y aura des suivis fréquents au niveau du conseil d'établissement. L'objectif est de terminer la rédaction du nouveau projet éducatif au mois de décembre 2023.

➤ **Cross-Country CSSMCN**

Il y a eu le Cross-Country pour tous les élèves du centre de services le 23 septembre dernier. En avant-midi, ce sont les élèves du secondaire qui ont performés. Tandis que les élèves du primaire ont suivi au courant de l'après-midi. Toutes les écoles du CSS étaient représentées lors de ce bel événement qui a eu le support d'un comité.

➤ **Demi-journée Carrières**

Vendredi le 14 octobre, il y aura une demi-journée Carrières pour nos élèves du 2^e cycle, ceux de Natashquan ainsi que certains élèves des centres de formation générale des adultes. Il y aura un salon des exposants dans le gymnase avec plusieurs cégeps, collèges, écoles de formation professionnelle et d'autres ressources du monde de l'éducation. Également, des employeurs de la région seront de la partie.

Pour les élèves de 5^e secondaire, deux conférences seront présentées, une sur le monde collégial et l'autre sur le monde de la formation professionnelle.

➤ **Plateforme MOZAIK**

Suite au premier bulletin, il n'y aura plus de bulletins qui seront transmis par la poste. Les parents auront la chance de les consulter sur le portail Mozaik Parents.

De plus, les enseignants utilisent davantage les fonctionnalités de Mozaik-Parents. Une note dans l'envoi postal de la première communication expliquera le tournant vers les documents conservés sur la plateforme Mozaik.

➤ **Journées pédagogiques déterminées**

Il y a trois journées pédagogiques qui ont été déterminées. Les 25 novembre et 24 mars qui sont des journées suivant les rencontres de parents. Ainsi, que le 2 juin qui est la journée du bal des finissants.

18.0 Information des représentants aux comités du CSS

19.0 Information des membres du personnel de l'école

La représentante des professionnelles, M^{me} Dominik Patry-Boisvenue prend quelques minutes pour nous présenter les différents mandats de nos professionnels pour cette année.

Conseillère en orientation

- ✓ Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)
- ✓ Opti-Métiers
- ✓ Demi-journée Carrière
- ✓ Étudiant d'un jour

Agente de réadaptation

- ✓ Plan d'intervention : les versions du début d'année ont été envoyés
- ✓ Le début des mises à jour ce fera à partir du mois de novembre.

Agente de service social

- ✓ Contenu obligatoire en sexualité
- ✓ Programme OÉE
- ✓ Activité pour la Journée mondiale de prévention du suicide
- ✓ Prévention des dépendances

20.0 Information des représentants des élèves

Amélia et Charles-Antoine ont parlé de la journée d'accueil du 2 septembre dernier. De plus, les préparatifs vont bon train pour les journées « Porte ton pyj ! » ainsi que les festivités de l'Halloween.

21.0 Information des membres de la communauté

22.0 Varia

23.0 Levée de l'assemblée

M^{me} Marie-Andrée Bernard-Nadeau propose la levée de l'assemblée à 20h48.

Adoptée à l'unanimité.

CE 13-22-23

Marie-Andrée Bernard-Nadeau
Présidente

Érik Tardif
Directeur